



Certification de compétences

Exercer une mission de référent de parcours santé et social

Public

Cette certification s'adresse aux :

- professionnels du secteur santé-social assumant la mission de référent ou souhaitant l'intégrer
- personnes en possession d'un diplôme ou d'un titre dans les domaines de l'éducation et de la formation souhaitant exercer cette mission.

Objectifs de la certification

La certification UNAFORIS a pour objectif de permettre aux professionnels ou futurs professionnels de se situer dans la mission de référent de parcours au cœur des enjeux de l'accompagnement, de piloter et d'animer un réseau de partenaires afin de co-élaborer, organiser et suivre le projet avec la personne accompagnée.

Cette démarche a pour conséquence de renforcer la co-construction des projets de vie de la personne accompagnée et de contribuer ainsi au développement de son pouvoir d'agir.

Parcours préparatoire à la certification

• **123h de préparation** (présentiel et hybride)
à compter de janvier 2022, réparties en 8 compétences

- > Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail et légitimer son action.
- > Établir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation afin d'identifier ses attentes et ses besoins dans le but de définir les objectifs de son projet.
- > Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée en mobilisant des techniques facilitant sa participation.

- > Mettre en oeuvre les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée en associant les partenaires concernés.
- > Évaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée afin de réajuster son projet, dans une démarche d'amélioration continue.
- > Mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet d'une personne accompagnée, afin de s'assurer de son accompagnement global.
- > Communiquer auprès de représentants d'institutions impliquées afin d'améliorer la coopération en faveur du projet d'une personne accompagnée.
- > Réaliser une veille professionnelle, réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité en mobilisant des sources fiables et actualisées, au service de l'accompagnement des personnes.

• **70 à 210h de stage en fonction de l'expérience des stagiaires**

• **Soutenance en novembre 2022**

Modalités de certification

Un dossier de pratiques professionnelles de 10 à 15 pages portant sur une situation réelle anonymisée.

Une présentation orale du dossier de pratique professionnelle.

Pour obtenir la certification, il faut valider les 8 compétences. En cas de non-validation d'une compétence, la certification ne peut être obtenue. Il n'y a pas de validation partielle de la certification.

La certification est organisée par UNAFORIS.

Conditions d'admission

Constitution d'un dossier présentant l'expérience professionnelle et les formations initiales du candidat ainsi que ses motivations.

Entretien avec le jury d'admission composé d'un professionnel et d'un formateur à partir du dossier.

**Dossier de candidature à retourner
avant le lundi 29 novembre 2021 pour
une rentrée en janvier 2022.**

Coût du certificat

Parcours complet de 123h :

3000 € certification et sélection comprise

MODULE COMPLÉMENTAIRE

Accès au Diplôme Universitaire Réfèrent de Parcours et Coordinateur de Dispositif(s) Santé Social - DU RPCDSS

Parallèlement à ce certificat, vous pouvez obtenir le DU RPCDSS de l'Université de Franche-Comté (organisé en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté) en suivant un module complémentaire de 52 h.

Coût du module complémentaire :

- > **Frais d'inscription à l'Université de Franche-Comté (170 € en 2021/2022)**
- > **936 € de frais pédagogiques non finançables par le CPF**
- > Le module complémentaire est accessible aux :
 - Diplômés d'État du travail social depuis le niveau 5
 - Diplômés d'État Éducation Populaire niveau 5
 - Diplômés d'État du paramédical depuis le niveau 5
 - Étudiants inscrits en L3 à l'Université de Franche-Comté
 - Sur avis de la commission Validation des Acquis

Financements possibles

- Plan de développement des compétences de l'employeur
- Compte personnel de formation
- Financement personnel
- Transitions Pro
- Pôle emploi

Co-financement possible

Contacts

Référente pédagogique

Anne CARRIL

anne.carril@irts-fc.fr

Tel : 03 81 41 61 46

Secrétariat

Caroline VINCENDEAU

caroline.vincendeau@irts-fc.fr

Tél : 03 81 41 61 14

www.irts-fc.fr

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

1 rue Alfred de Vigny -
CS 52107
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

